

## **ASSEMBLEE GENERALE du 18 mars 2021**

*Le jeudi 18 mars, la commune de Paudex a accueilli la première Assemblée générale de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV) à se dérouler dans le district de Lavaux-Oron. A cette occasion, Madame Oriana Villa, Responsable de l'Unité Interventions communautaires d'Unisanté a présenté le Label « Communes en santé ».*

35 communes membres et 4 communes invitées (45 personnes).

Compte tenu du contexte sanitaire, 50 personnes seulement étaient autorisées à participer en présentiel à cette réunion.

Cette assemblée a notamment été l'occasion de revenir sur la comparaison entre l'état des finances cantonales et communales et les trois axes sur lesquels l'AdCV agit (soutien à l'initiative SOS Communes, maintien des négociations sur la péréquation avec le Conseil d'Etat et l'UCV et recherches de solutions avec des membres du Grand Conseil). Un rapide survol sur les négociations de la Plateforme Péréquation a également été effectué. Enfin, M. Pierre-André Romanens, Député au Grand Conseil, a fait le point sur l'initiative « SOS Communes ».

**Présentation du Label « Communes en santé par Madame Oriana Villa, responsable de l'Unité Interventions communautaires d'Unisanté.**

Mme Villa nous a expliqué que le 1er janvier 2019, différents instituts et associations ont fusionné pour devenir Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique à Lausanne, une grande structure, avec 800 collaborateurs/trices, dont les missions et l'expertise sont issues de la richesse des institutions qui la composent. Elle a ensuite présenté les différentes missions d'Unisanté, les départements qui le compose et les personnes qui y travaillent. La dernière partie de sa présentation était intégralement consacrée au label « Communes en santé ».

*(Voir présentation de Mme Villa sur le site Internet de l'AdCV)*

### **Mot d'introduction du Président**

M. Michel Buttin a tout d'abord effectué un rapide survol de différents graphiques qui démontrent très clairement que la situation financière des communes est nettement moins bonne que celle du Canton.

Il a ensuite indiqué que nous agissons sur trois fronts :

- 1° Soutien financier et logistique à l'initiative populaire SOS Communes ;
- 2° Reprise des négociations avec l'UCV et le CE au sujet de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise ;
- 3° Actions en lien direct avec des membres influents de la députation vaudoise dans l'objectif de faire évoluer les positions, en cherchant une solution relative à la reprise de la FS par le canton, qui pourrait convenir au Grand Conseil et aux communes.

### **Péréquation : état des discussions de la plateforme**

Mme Carine Tinguely nous a rappelé qu'en décembre 2020, après vous avoir consulté, nous avons transmis les positions de l'AdCV au sujet des différentes propositions du Groupe de Travail Technique (GTT).

La Plateforme s'est réunie le 12 janvier 2021. A cette occasion, les deux faîtières de communes ont été invitées à se mettre d'accord sur les éléments fondamentaux qu'elles souhaiteraient voir présents dans la future péréquation intercommunale, ce qui fût fait le 17 février 2021. Le taux unique notamment a été abordé et aucune des deux faîtières n'en veut. Dans la mesure où les communes bénéficiaires et les grandes agglomérations ne veulent pas perdre et où les communes contributrices ne veulent pas verser plus, il sera de toute évidence très difficile de trouver une solution si le Canton n'injecte pas de l'argent dans la péréquation intercommunale.

### **Initiative « SOS Communes »**

M. Pierre-André Romanens a fait le point sur la situation de l'initiative « SOS Communes ». Il manque encore passablement de signatures pour arriver au chiffre de 12'000 requis. Il a donc distribué des listes de signatures aux personnes présentes. Son intervention a également été l'occasion de présenter deux clips vidéo destinés à promouvoir l'initiative et à éviter que les feuilles soient déchirées (et donc invalidées).

### **Retour sur la consultation sur le projet de révision du droit cantonal sur les marchés publics**

Selon le message fédéral accompagnant la révision de l'AIMP, celui-ci devrait avoir des effets positifs sur les relations entre les cantons et les communes dès son entrée en vigueur. Les raisons en sont notamment une jurisprudence plus homogène, des outils pédagogiques similaires et des formations harmonisées. Toujours selon ce message, les conséquences financières de cette révision sont difficiles à mesurer,

d'autant qu'elles dépendent pour partie des dispositions d'application que les cantons adopteront. Elles devraient toutefois être limitées, un effort de formation devant être consenti afin de maîtriser les nouvelles règles et procédures applicables. L'AdCV a salué la possibilité désormais donnée à un municipal entrepreneur, donc une entreprise locale, de déposer une offre pour un marché lancé par la commune, ce qui constitue une avancée intéressante.

Par ailleurs, une partie des principes défendus par l'AIMP et ses dispositions cantonales d'application rejoint ceux contenus dans la Charte éthique des marchés publics à laquelle l'AdCV a contribué par le biais de sa Présidente de l'époque, qui l'avait signée pour notre Association.

Pour ces motifs, l'AdCV a approuvé le projet de révision de la loi et de règlement cantonal en matière de marché public.

### **Information sur le renouvellement du Comité pour la nouvelle législature**

Conformément à l'art. 13 des statuts, le Comité est composé au maximum de 11 membres comprenant au moins un Président, un ou deux Vice-Présidents et un Trésorier. A l'heure actuelle, le Comité comprend 9 membres.

Trois démissions sont annoncées pour le 30 juin, dont l'un des Vice-présidents et le Trésorier.

Des candidatures peuvent être soumises au Secrétariat de l'AdCV, au plus tard 3 semaines avant l'Assemblée générale du mois de juin. Nous cherchons particulièrement des spécialistes en finances communales.

### **Prochaines AG et sortie récréative**

- 24 juin 2021 à Aubonne
- 23 septembre 2021 à Bougy-Villars
- 2 décembre 2021 à Begnins

Nous remercions vivement les communes qui se sont portées candidates pour nous recevoir.

En raison du contexte sanitaire, la sortie récréative prévue à Penthaz a une nouvelle fois été repoussée à une date ultérieure.

*(Pour tous ces points, voir présentation du Comité sur le site Internet de l'AdCV)*

## **Allocution de Monsieur le Syndic Farhad Kehtari**

Après nous avoir brièvement présenté sa belle commune, Monsieur Farhad Kehtari, Syndic de Paudex, a regretté que les conditions sanitaires ne permettent pas de terminer cette Assemblée par une partie conviviale. Il a toutefois fait un petit présent à tous les membres qui leur permettra de boire bon à la santé de l'AdCV !

Nous remercions chaleureusement la commune de Paudex pour son hospitalité !

Contacts :

Michel Buttin : 078 923 00 55